







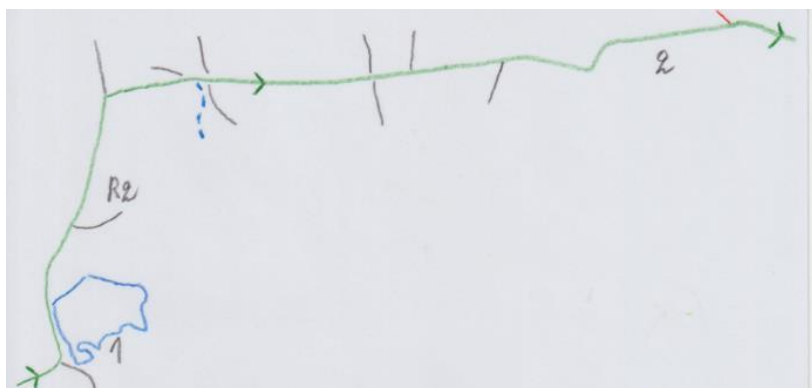
Projet réalisé avec le soutien de la Province de Namur

### Tronçon 3 : Willerzie (centre du village) – Tour du Millénaire

<b>Kilométrage</b>	20	<b>Points d'intérêt</b> (les indices entre [] renvoient à la carte)
<b>Difficulté</b>	Moyenne	
<a href="#">La carte des promenades de Gedinne est disponible à l'Office du Tourisme</a>		<u>Réserve naturelle</u> : Etang de Coubry [R1], Vîs Prés [R2], Boiron [R3], Thibautienne [R4], Fange de l'Abîme [R5] <u>Nature</u> : Castor [ <a href="#">descriptif voir tronçon 2</a> ]
<b>Tour du Millénaire</b>	Buvette non permanente, information touristique	
<b>Balisage à suivre sur ce tronçon</b>		
Promenade 5 (Gedinne) - La Croix du Garde		
Promenade 41 (Ferme Jacob) - La Fange de l'Abîme		
Promenade 42 (Ferme Jacob) - Espace liberté 44		
Sentier PR (France) - Les Vieux Moulins de Thilay		

Au sortir de la Rue Copinette, prendre à droite la Rue de l'Etang puis la première à gauche Rue du Faubourg jusqu'à la N 952.

Traverser la route et s'engager dans le chemin agricole. Lorsque ce dernier se sépare en deux branches, à proximité de **l'étang de Coubry**, prendre vers la gauche et longer la pièce d'eau par la digue (traces du castor).



Etang de Coubry (1), L'Ange Gardien (2)

**Réserve naturelle domaniale de l'étang de Coubry [R1]** - Acquis par la Région wallonne et sous statut de réserve depuis 2014, le site présente une grande richesse floristique et faunistique. Les espèces typiques des milieux humides ardennais s'y retrouvent telles : l'orchis tacheté, la linaigrette à feuilles étroites, le trèfle d'eau... De nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques s'y arrêtent lors de leurs migrations ou y hivernent : la grande aigrette, le harle bièvre, la bécassine des marais, le balbuzard pêcheur, le grèbe huppé. Depuis quelques années, le castor



**natagora**

Lesse et  
Houille

y a également élu domicile. Sur ses berges s'observent un bas-marais en tapis flottant, des plages à sphaignes, une saulaie marécageuse ainsi que des prairies humides moyennement fertilisées.

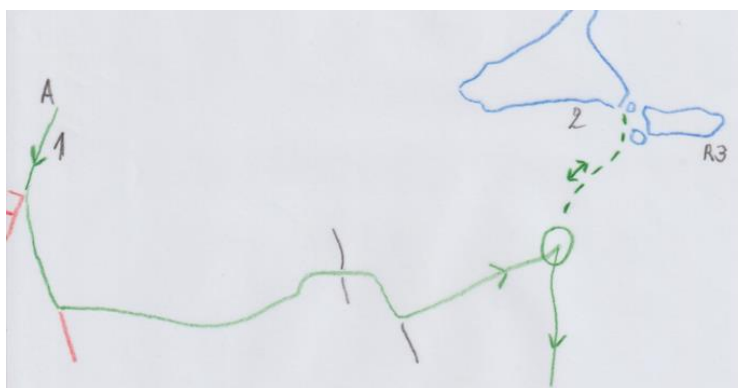
**Poursuivre sur votre lancée, négliger un chemin se présentant sur la droite. Après 280 m, abandonner le chemin montant et tourner à droite. Longer la réserve de **Vîs Prés**.**

**Réserve naturelle des Vis Prés [R2]** - Cette réserve naturelle, créée en 1997 et couvrant environ 20 ha, est constituée de prés humides et d'espaces forestiers longeant le ruisseau des *Durets*. Le cordon forestier longeant le ruisseau et les anciennes prairies maigres de fauche constituent, à l'échelle de l'Europe, des habitats d'intérêt communautaire qu'il est primordial de préserver. Ils agissent comme zone tampon en cas de sécheresse ou d'inondation et forment un refuge indispensable à la biodiversité. L'ensemble des prairies de la réserve sont fauchées tardivement (après le 15 juillet), soit au tracteur quand c'est possible soit à la main, à l'aide de volontaires, quand les sols sont plus humides. **Espèces emblématiques** : la Couleuvre à collier vit à proximité des zones humides. Elle se nourrit essentiellement d'amphibiens et même de petits poissons. Elle a donc la particularité d'être une bonne nageuse ; l'étymologie du nom *Calluna* vient du grec ancien et signifie *balayer*. Effectivement, dans le temps, la Callune était utilisée pour fabriquer des balais grâce à ses tiges dures et solides ; la Pie-grièche écorcheur est un oiseau migrateur qui a ses quartiers d'hiver en Afrique. Chez nous, elle niche dans les milieux semi-ouverts tels que les prés de fauche bordés de haies d'épineux. De retour chez nous dès le mois de mars, ce petit oiseau surveille constamment son territoire depuis des postes de guet bien en évidence.

**Poursuivre le parcours dans l'axe jusqu'à la route reliant Rienne à Bourseigne-Neuve suivie vers la droite puis, au carrefour de nouveau à droite en descendant vers le village.**

**Traverser le village de Rienne par la Rue Edouard Pisvin et, après avoir traversé la N 952, par la Rue Léon Mathieu. Au niveau de la chapelle Sainte Walhère, prendre la branche de gauche du Y puis, après 300 m, le chemin se présentant à gauche.**

**Poursuivre le tracé sur 1,6 km jusqu'à la jonction avec un sentier venant de la droite. A partir de ce point, faire un aller-retour (840 m) afin de découvrir l'**étang de Boiron** et la réserve située à proximité.**



Rue Léon Mathieu (1), Etang de Boiron (2), Réserve de Boiron (R3), Rienne (A)

**Réserve naturelle de Boiron [R3] (et étang de Boiron hors réserve)** - La réserve naturelle de Boiron dont la création a débuté en 2007, a une superficie de 26.84 ha. Elle est essentiellement composée de zones humides, prairiales ou boisées, s'articulant autour de deux petits ruisseaux ardennais : le Ruisseau de Boiron et le Ruisseau des Vieux Prés. Le site est régulièrement fréquenté par une multitude d'oiseaux qui utilisent l'étang voisin et le complexe de zones humides comme site de halte migratoire ou site d'hivernage : Grèbe huppé, Grande Aigrette, Harle bièvre, Balbuzard pêcheur, Cigogne noire, etc. Le Castor est également bien présent, permettant le développement de belles zones humides favorables à de nombreuses espèces de libellules. **Espèces emblématiques** : autrefois rarement observée en Belgique, la Grande Aigrette a, depuis une vingtaine d'années, largement étendu son aire de répartition. Elle est maintenant commune dans la région en période hivernale ;



**natagora**

Lesse et  
Houille

nicheur en Scandinavie, c'est en hiver, sur les plans d'eau de la région de Gedinne, que vous aurez la possibilité d'observer le Harle bièvre. L'étang de Boiron est incontournable pour cette espèce ; grand amateur de mûres, de framboises et de noisettes, le Muscardin est un petit mammifère de la famille des Loirs. Très discret, il aime se cacher dans les ronciers où il y fera son nid, tout rond ; la Libellule déprimée est facilement reconnaissable à son abdomen bleu aplati et à ses taches sombres à la base des ailes. Assez commune, c'est l'une des premières à survoler les mares au printemps.

Hors réserve (propriété privée) : L'étang de Boiron est le plus grand étang de la commune de Gedinne. Il présente un grand intérêt pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Balbuzard pêcheur, harles bièvres, chevaliers guignettes, chevaliers cul-blanc, grand cormoran, grande aigrette, héron cendré, grèbe huppé, martin-pêcheur... y font halte selon les saisons. Aux frontières de deux étangs se trouvait autrefois un moulin à eau relevant de la seigneurie de Sart-Custinne (enclave du Duché de Bouillon). Son origine très ancienne remonterait au 16<sup>e</sup> siècle. Cette grande propriété comportait deux bâtiments distincts : le moulin et la ferme. 1940-1945 marque la fin de l'activité du moulin.

**Revenir sur ses pas et s'engager dans le sentier (section non balisée). Ignorer un premier empierré à gauche, franchir le Ruisseau des Vieux Prés, négliger deux chemins de terre se présentant également sur la gauche. Aboutir, après une montée, à un grand chemin carrossable.**

**Le franchir, léger droite-gauche, et continuer tout droit. Frôler le Camp des Fauvettes aperçu sur votre droite puis suivre le chemin qui longe en partie la réserve de Thibautienne. Ce dernier tourne à droite et arrive à la route locale Willerzie - Louette-Saint-Pierre, au niveau de la Croix du Garde (érigée en mémoire de l'assassinat d'un garde forestier en 1868).**

**Camp des Fauvettes** - Vers 1798 Thibaut François, originaire de Rienne, établit une scierie mue par une roue hydraulique sur le ruisseau de Burhère (*Burré ou Burhé*). Elle est transformée en moulin à farine par Guillaume Incol aux environs de 1852 auquel se rajoute une huilerie en 1864. Les activités cessent en 1928. Le domaine est acquit en 1929 par la Young Women Christian Association - YWCA (*mouvement féminin pluraliste fondé en 1919 par la Comtesse Hélène Goblet d'Alviella*).

#### Source

Les roues hydrauliques du canton de Gedinne, Yvon Barbazon. Revue du Cercle d'études historiques de Gedinne, 2007,11,3-46

Moulin de Thibautienne - Coul - YWCA, Yvon Barbazon, Anne Verbert. Revue du Cercle d'études historiques de Gedinne, 2005, 9, 97-133

**Réserve naturelle de Thibautienne (ou Tibautienne) [R4]** - Située en bordure de la Croix-Scaille, cette réserve, créée en 1994, couvre un peu plus de 15 ha. Organisée autour des ruisseaux de Burhé et de Nablet, cette réserve est constituée d'une multitude de milieux naturels d'intérêt : pelouses acides, landes humides, bas-marais acides ainsi que la boulaie tourbeuse à sphaignes, biotope rare et menacé dans nos régions. De nombreuses espèces de plantes, de libellules et d'oiseaux profitent de la tranquillité du site : Trèfle d'eau, Genêt d'Angleterre, Sympetrum noir, Sizerin flammé... Mentionnons également la présence de deux papillons rares le Cuivré de la bistorte et le Nacré de la bistorte. **Espèces emblématiques** : bien présent en hiver, le Tarin des aulnes est également parfois nicheur sur le massif de la Croix-Scaille. Il se nourrit principalement de graines d'épicéa, de mélèze, d'aulne et de bouleau ; la Wahlenbergie est une petite plante rampante de la famille des Campanules. Elle est typique des marais et pelouses humides acides en Ardenne. Elle fleurit principalement en juillet et en août ; la Mélitée noirâtre est un petit papillon rare en Wallonie qui se développe surtout sur la Valériane. Il fréquente préférentiellement les prairies humides, les bas-marais et les tourbières ; la Sphaigne est un élément primordial à la constitution de la boulaie tourbeuse. Cette mousse, gorgée d'eau, s'accumule année après année pour former la tourbe.

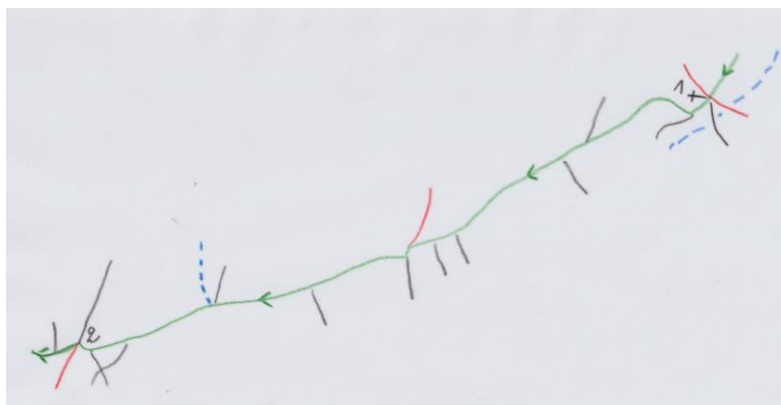


**natagora**

Lesse et  
Houille

Traverser la route (**section non balisée**). Emprunter sur 110 m le chemin qui s'engage sur la droite (chemin de la Croix du Garde) et longe la croix ainsi qu'un esthétique refuge en bois.

Tourner dans le premier chemin de terre qui s'ouvre à droite en montée. Après 820 m, il rejoint un empierré (attention faire une droite-gauche) à suivre toujours dans l'axe jusqu'à une route asphaltée. Prendre à gauche et après 50 m, au Y, à droite vers l'aire de pique-nique Espace 44. Suivre la 42 qui mène directement à la **Ferme Jacob (aire de pique-nique, gîte)** en ignorant tous les chemins latéraux.



Croix du Garde (1), Ferme Jacob(2)

**Ferme Jacob** - Ancienne enclave de Bourseigne-Neuve mentionnée dès 1614 sous le nom de « Cense des Hez » (*taillis, essarts*). Au fil du temps, elle portera le nom des occupants successifs pour conserver le patronyme de la famille Jacob qui l'occupa dès le début du 19<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment, isolé dans une forêt profonde, était situé à la limite de diverses juridictions d'Ancien Régime en faisant un refuge idéal pour exilés politiques mais aussi brigands. Les bâtiments actuels remontent à 1937 de même que le petit oratoire dédié à Saint-Hubert situé à proximité. Restaurée, la ferme est actuellement un gîte communal.



Ferme Jacob, oratoire © Thierry Maréchal



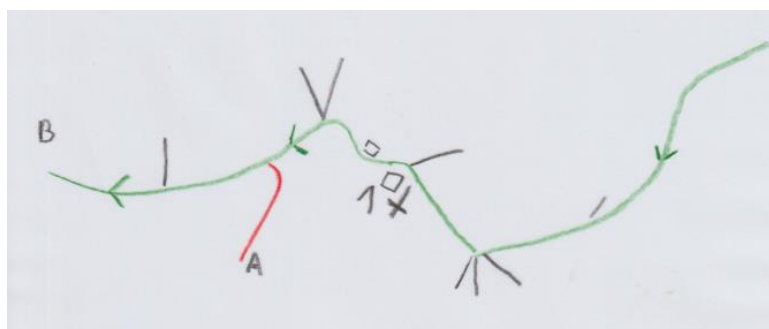
**natagora**

Lesse et Houille

**Croix-Scaille** - Sur un plan tracé en 1614 apparaît le nom de Croix d'escaille (*escaille ou scaille signifiant ardoise en wallon*). Elle aurait été plantée à la demande des parents d'un homme occis (assassiné) en cet endroit. La croix surplombe actuellement la porte d'entrée de la ferme Jacob.

Le nom désigne également un des plateaux constitutifs du massif ardennais. Il couvre de vastes superficies boisées en Belgique (province de Namur) et en France (département des Ardennes). Avec ses 504 m d'altitude, il est le point culminant du versant sud du massif ardennais. Son versant méridional domine la vallée de la Semois et, à l'ouest, il surplombe celle de la Meuse. C'est au cœur de ce plateau que la Houille et son affluent la Hulle prennent leur source. Le domaine forestier transfrontalier s'étend sur ca 3.500 ha (en Belgique) et 1.974 ha en France (*Forêt Domaniale de la Croix Scaille*). Il se compose de boisements d'épicéas, de hêtres, de bouleaux ainsi que de tourbières et de landes. Durant la Seconde Guerre mondiale, ce territoire fut le refuge de nombreux maquis de résistants tant en Belgique (Armée Secrète) qu'en France.

**A la Ferme Jacob, passer entre les deux bâtiments en cheminant sur une petite route en bitume, bordée d'une belle haie ancienne, qui aboutit à une plus grande voirie à suivre à gauche puis, après 50 m, au Y, à droite. Suivre le ■ sur 750 m (route descendant vers Willerzie).**



Ferme Jacob (1), Vers la Tour du Millénaire (A), Vers Willerzie (B)

**Abandonner le ■ qui s'enfonce dans les bois par la gauche et poursuivre la route sur 250 m. Au croisement avec un empierré, quitter cette dernière et bifurquer à gauche (**section non balisée**).**

**Suivre en continu d'abord une petite route dégradée qui se transforme en chemin de terre. Négliger tous les axes latéraux pour aboutir à un T (à proximité, maison forestière de Marotelle bien visible en hiver sur la droite).**



Bifurcation vers la Fange de l'Abîme (1), maison forestière de Marotelle (2), réserve domaniale de la Fange de l'Abîme (3)

**Au T, prendre le petit chemin vers la gauche qui se dirige vers la Fange de l'Abîme [R5].**





**natagora**

Lesse et  
Houille

**Réserve naturelle domaniale de la Fange de l'Abîme [R5]** - La *Fange de l'Abîme* se situe sur le plateau de la *Croix-Scaille*, point culminant de l'Ardenne occidentale (505 m). La réserve domaniale est constituée de prairies marécageuses à molinie, de saulaies et de boulaies tourbeuses, et de landes à bruyères résiduelles. Cette zone est cernée par de vastes pessières ainsi que des coupes à blanc. Le site abrite une faune et une flore remarquables. L'élément le plus intéressant est une fougère rare, l'osmonde royale qui forme, dans la partie nord-ouest de la réserve, une dizaine d'énormes touradons.



Fange de l'Abîme © Thierry Maréchal



Fange de l'Abîme (Osmonde royale) © Thierry Maréchal

**Face à la réserve (panneau DNF), prendre le sentier vers la gauche qui longe le Ruisseau des Rousseries. Emprunter le caillebotis principal, franchir une petite porte, et à la séparation en L des deux caillebotis, poursuivre résolument vers la droite. Traverser en montant toute la zone fangeuse. Au sommet, franchir une petite porte d'accès et prendre le chemin de terre vers la droite.**

**Après 180 m (carrefour avec poteau de promenade) prendre le sentier de gauche (balisé ). Au sommet de la côte, suivre à gauche un grand chemin empierré (route forestière d'Houdremont).**

**Après une barrière, négliger un premier chemin (*droite*). Aboutir à un T et tourner à droite en suivant toujours les rectangle jaune. Environ 10 m après un virage à gauche s'ouvre dans la forêt, toujours sur la gauche, le sinueux sentier des Vieux Moulins de Thilay à suivre jusqu'à un T. Emprunter à gauche le chemin qui mène à la [Tour du Millénaire](#).**

**Tour du Millénaire** - Belvédère de 45 m de haut (hors mat) composé de trois plates-formes d'observation érigé en 2001 sur le point culminant de la province de Namur. Il présente une élégante forme de sablier. Historiquement, plusieurs observatoires ont été érigés en cet endroit. En 1914, l'armée allemande construit un premier mirador de bois entre l'actuelle tour et la ferme Jacob, elle ne résiste pas aux intempéries et est détruite en 1920. En 1926, c'est l'armée belge qui construit un belvédère en bois également destiné aux observations de l'Institut Cartographique Militaire (ICM) qui ne résista guère plus longtemps. En 1937, l'ICM édifia un nouvel observatoire métallique cette fois. Une nouvelle très élégante tour à vocation touristique est érigée en 2001. Elle permet de découvrir le paysage ardennais sur plus de 30 km à la ronde. Initialement, elle était composée



**natagora**

Lesse et  
Houille

d'éléments en acier et en bois (troncs de douglas de 45 m de haut provenant des forêts locales). Toutefois, des problèmes étant apparus aux troncs formant ossature de la tour, celle-ci dut être démontée en 2008 par sécurité pour être reconstruite avec des profilés métalliques en 2012.



Tour du Millénaire © Thierry Maréchal

